

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MARDI 25 MAI 2021 – 18H30

PROCÈS-VERBAL

NB : Cette assemblée Générale s'est déroulée en visioconférence uniquement.

1) Mot d'accueil du Président, Jean Bouquot

Jean Bouquot accueille les Amis et les membres du Comité d'Administration présents à cette assemblée, qu'il espère au format numérique pour la dernière fois. Il remercie chaleureusement les Amis pour l'accueil qui a été réservé au lancement de la saison le 10 mai dernier, au cours duquel un nombre inégalé d'Amis a pris son abonnement pour les concerts de septembre à décembre.

Le Président rappelle quelques points qui ont fait l'actualité de la Philharmonie récemment. En premier lieu, la réouverture de la Philharmonie, qui malgré une jauge limitée (35% de sa capacité), permet de proposer une quarantaine de concerts d'ici à la fin de la saison. Le Président rappelle que les contraintes sanitaires en vigueur peuvent engendrer des annulations et remboursements des places de certains spectateurs. Les expositions ont également pu (r)ouvrir leurs portes depuis le 20 mai : *Amazônia*, réunissant plus de 200 clichés du photographe Sebastião Salgado, et également *Renaud, « Putain d'expo ! »* qui a été prolongée jusqu'au 7 novembre.

Le Président rappelle l'événement très important dans la vie future de la Philharmonie annoncé récemment par Laurent Bayle, Directeur Général de la Philharmonie : son départ et son remplacement le 1^{er} novembre prochain par Olivier Mantei. Au nom de l'ensemble des Amis, Jean Bouquot renouvelle ses remerciements émus et sa reconnaissance à Laurent Bayle pour l'ambition portée au service des projets de la Philharmonie, pour tout ce qu'il a accompli pour la Philharmonie et ses équipes, et tout particulièrement lors de ces derniers mois marqués par la crise sanitaire.

Le Président souligne que la vie a également repris au sein de l'Association, qui compte à ce jour 611 membres, dont 488 cotisants. Les prévisions prudentes qui avaient été imaginées plus tôt dans l'année 2021 ont été dépassées, avec notamment un taux de réadhésion de 76%. Les annonces gouvernementales, cumulées au lancement de saison et à la réouverture de la Philharmonie, ont été favorables à l'Association, qui a enregistré plus de 200 adhésions depuis le début du mois d'avril. Jean Bouquot remercie une fois de plus les Amis, qui sont les meilleurs ambassadeurs de l'Association.

Le Président rappelle quelques dates et événements qui arrivent prochainement :

- Le premier concert de Gala de la Philharmonie, au profit des enfants Démos, se tiendra le 7 juin, en présentiel mais également en streaming. La soirée bénéficie d'un programme exceptionnel autour de Khatia Buniatishvili, marraine de Démos.
- Se tiendra ensuite, le 2 juillet, le tirage au sort de la loterie solidaire organisée par l'Association au bénéfice de Démos. Le Président invite chaque membre à acheter pour lui ou ses proches un ou plusieurs billets à 25€, afin de soutenir le projet et aussi pour tenter de remporter un lot prestigieux.

13

- Avec une échéance un peu plus lointaine, le quatrième concert des Amis se tiendra le 10 octobre prochain avec pour thème l'Amitié. De nombreuses candidatures ont déjà été déposées, dont de nouveaux membres.
- Précisions sur le déroulement de l'AG : les votes des résolutions ont déjà été soumis par mail et pris en compte jusqu'au lundi 24 à minuit.
- 39 pouvoirs ont été reçus et 32 votes ont été exprimés directement.

2) Préambule par Laurent Bayle

Laurent Bayle remercie les Amis d'être toujours présents aux côtés de la Philharmonie et **évoque le futur proche des concerts à la Philharmonie**. Le 9 juin marquera une nouvelle avancée dans la réouverture de l'établissement, avec une jauge qui passera à 65%. Ce passage est fixé néanmoins à une condition : si le nombre de 1 000 personnes est dépassé pour un concert, le public devra montrer le justificatif de sa vaccination ou le résultat négatif d'un test PCR récent. Une telle condition pose des questions d'organisation. Des applications mobiles seront vraisemblablement mises en œuvre afin de faciliter le contrôle sans pour autant avoir accès aux informations personnelles du public. Dans un premier temps, la Grande salle Pierre Boulez restreindra sa capacité à 990 places du 9 au 15 juin, le temps d'informer les publics et d'organiser les choses au mieux. Puis, soit à partir du 16 juin avec le concert de l'Orchestre de Paris, soit à partir du 18 juin avec le récital d'Anne-Sophie Mutter, la Philharmonie tentera de rentrer dans les règles fixées par le Gouvernement, soit une capacité de 1 400 places dans la Grande salle Pierre Boulez. Dès lors, et au moins jusqu'à fin septembre, le public devra montrer le justificatif de sa vaccination ou un pass sanitaire selon ce qui sera fixé par le gouvernement. La Philharmonie prend le parti d'une semaine de délai supplémentaire, afin que le public ait le temps de s'approprier les règles. Il faudra se préparer malgré tout à assurer ces contrôles car à partir du 1^{er} juillet, ou bien début septembre, on pourrait être autorisés à ouvrir à 100% des capacités d'accueil, en étant toujours conditionnés par la présentation du pass sanitaire. Seules 2 salles parisiennes, la Grande salle Pierre Boulez et l'Opéra Bastille, seront concernées par ces dispositifs de contrôles, les autres salles ayant une capacité inférieure à 1 000 personnes quand la jauge de 65% est appliquée. C'est notamment le cas des autres salles de la Philharmonie, où seule la distanciation (un siège sur deux) sera nécessaire.

Le couvre-feu actuellement porté à 21h implique que les concerts démarrent plus tôt, à 19h pour la plupart, et ce jusqu'au 9 juin. Ensuite, ils pourront démarrer à 20h jusqu'à la mi-juillet, le couvre-feu passant à 23h ; et finalement se tenir à 20h30 dès septembre. Des incertitudes subsistent, notamment en ce qui concerne les bars d'entracte et restaurants pour lesquels nous n'avons pas encore d'informations concrètes, et qui ne seront pas ouverts avant le 9 juin. Passée cette date, nous ne savons pas ce qu'il sera possible de faire. Pour l'instant, les entractes sont très courts et on demande au public de limiter ses déplacements et sorties au maximum. La Philharmonie ajustera au fur et à mesure les protocoles.

Des concerts peuvent toujours être annulés, reportés ou décalés : Laurent Bayle invite donc les Amis à consulter le site internet de la Philharmonie qui est actualisé très régulièrement.



Laurent Bayle évoque ensuite **la situation du projet Démos**. Le week-end Démos des 21 et 22 juin est maintenu, avec des concerts Démos à la Philharmonie mais aussi hors les murs. L'année qui s'est écoulée a été difficile pour le projet, et maintenir une activité pour la quarantaine d'orchestres a été un véritable challenge. Mais grâce à l'engagement des professionnels de Démos, des enfants et de leurs familles, des cours en visioconférence et des ateliers en petits groupes ont pu être organisés ; cela permet de proposer des concerts par chaque orchestre, parfois en mode « workshop », car les enfants n'ont pas pu travailler totalement les œuvres au programme.

Concernant **la Philharmonie des Enfants**, elle ouvrira ses portes fin septembre. Le chantier est encore en cours et les installations ludiques seront installées avant l'été. Il faudra donc tester et « débbuger » les installations au cours de l'été. Ces tests seront réalisés par plusieurs groupes d'enfants sélectionnés, en situation réelle, sur place.

Enfin, Laurent Bayle revient sur **la nouvelle saison 2021-22**, qui s'effectuera en deux temps. La première partie, de septembre à décembre 2021, a d'ores et déjà été mise en vente ; la seconde partie, de janvier à juin 2022, sera mise en vente au mois de septembre. Cette saison en deux parties, loin d'être au rabais, permet à la Philharmonie de se donner plus de sécurité, de pouvoir ajuster des paramètres si le besoin s'en fait sentir. La seconde brochure de la saison sera plus riche encore, de par la durée de la période, avec près de 300 concerts de janvier à juin 2022.

3) Prise de parole de Jean Bouquot et suite de l'AG formelle

Jean Bouquot remercie, au nom de l'ensemble des Amis, la Direction de la Philharmonie et les équipes pour leur travail exceptionnel en cette période compliquée.

L'objet de l'Association des Amis de la Philharmonie est de soutenir la Philharmonie dans toutes ses dimensions (exigence artistique, soutien à la création, valorisation du patrimoine musical, rendre accessible la musique au plus grand nombre en particulier au jeune public) et de faire vivre une communauté cultivant l'esprit de convivialité et le partage à travers le soutien à la Philharmonie (faire vivre le concept d'« amis » malgré la taille et en dépit des circonstances si particulières depuis mars dernier, visites y compris hors les murs, concert des amis, cocktails, rencontres avec la direction, billetterie, etc.).

Un grand merci à l'équipe de l'Association, Anne Shifra Lévy-Grinbaum, Marianne Fresnel et Nina Tchernitchko. Sans oublier bien sûr Christophe Monin et Zoé Macêdo, nos soutiens au sein de la direction du Mécénat de la Philharmonie.

1^{ère} résolution

Présentation de la synthèse du Rapport moral par Isabelle Jordan, Vice-Présidente de l'Association, et Guillaume Robigault, Secrétaire.



- En 2020 l'Association comptait 630 membres, soit 3% des abonnés de la Philharmonie
 - L'Association comptait 517 cotisants, soit une croissance de 8% (+40 membres cotisants) par rapport à 2019.
 - Les 113 membres restants sont membres de droit, ne payant pas de cotisation mais bénéficiant des avantages des Amis : donateurs des campagnes de mécénat participatif *Donnons pour Démos*, Grands Mécènes, donateurs via la Fondation Philharmonie de Paris.
 - 12,5% des membres ont moins de 40 ans et bénéficient d'une adhésion « Jeunes Amis » à -50%.
 - Le taux de fidélité des Amis (Amis 2019 ayant renouvelé leur cotisation en 2020) s'élève à 80%, en hausse de 9 points par rapport à 2019 (71%).
-
- Plus de 40 événements organisés en 2020 pour les Amis, sur place et au format numérique : visites des expositions temporaires, répétitions, rencontres avec les solistes et chefs d'orchestre...
 - Le 3^{ème} Concert des Amis a pu se tenir le 11 octobre dernier avec plus de 20 musiciens, devant une jauge réduite de 160 personnes
 - Le 4^{ème} Concert des Amis aura lieu le 10 octobre prochain, avec de nombreux nouveaux musiciens et Amis.
 - La collaboration poursuivie avec l'Orchestre de Paris a permis de proposer des avantages complémentaires, comme l'accès aux générales de l'Orchestre ainsi qu'à une rencontre avec son nouveau directeur musical, Klaūs Mäkelä.

Cf. [Rapport moral 2020](#)

Point soumis au vote par Jean Bouquot – L'Assemblée générale approuve le **Rapport moral 2020**

70 pour, 1 abstention, 0 contre

2^{ème} résolution

Présentation du rapport financier par François-Xavier Villemin, Trésorier

- Un compte de résultat excédentaire : des dépenses réduites, des recettes stables

Sur l'année 2020, le compte de résultat est assez fortement excédentaire en comparaison des années précédentes, avec un résultat d'exploitation de 78 000€, reporté sur les réserves de l'Association. Pour rappel, en 2019 l'Association avait dégagé un excédent d'exploitation moins important (49 000€).

En effet, compte tenu de la fermeture de la Philharmonie de Paris de mars à août puis de novembre à décembre, juste après le lancement de saison réservé aux Amis, les dépenses ont été réduites de 30 000€ environ, alors que les recettes ont pu rester stables (+ 2 000€), la majorité des renouvellements de cotisations intervenant au premier trimestre avant la fermeture. Le résultat a donc progressé mécaniquement de + 30 000€.

Les baisses de dépenses sont de plusieurs ordres :

- Activités, dans et hors les murs : - 4 000€
- Formations, honoraires, variations de stocks : - 7 000€
- Réceptions : - 19 000€



Du côté des recettes, si les cotisations ont progressé de + 9 000€ par rapport à 2019, les revenus provenant de l'organisation d'événements ont baissé de – 5 000€. D'autres baisses diverses permettent d'arriver à une hausse globale des recettes de + 2 000€.

- L'état des cotisations et des dons reversés : une année stable

Au cours de l'année 2020, **517 donateurs** ont adhéré à l'Association en payant leur cotisation et **113 personnes** ont été membres de droit (donateurs de la campagne *Donnons pour Démos* ne payant pas de cotisation, donateurs à la Fondation Philharmonie de Paris, Grands Mécènes, Cercle Démos).

L'Association compte donc au total **630 membres** (contre 623 en 2019).

Le **montant total des cotisations** des membres a légèrement augmenté, s'élevant à **88 470€**. Pour rappel, le montant des cotisations s'élevait en 2019 à **76 809€**, ce qui correspond à une progression de + 13 %.

Par ailleurs, **218 490 €** de **dons** sous forme de **mécénat** ont été **redistribués en 2020** par l'Association à la Cité de la musique - Philharmonie de Paris:

- **131 940 €** au titre des dons des Amis sur l'année 2020 (contre 101 040€ en 2019),
- **20 550 €** de dons des Grands Mécènes collectés en 2020 (contre 234 618 € en 2019 – l'écart s'explique par le don de 200 000€ de M. Stroobant en faveur de Démos en 2019),
- **66 000 €** au titre du programme *Prima La Musica* (contre 133 480€ en 2019).

Si l'on met de côté le don exceptionnel de 200 000€, ce résultat est en cohérence avec le résultat 2019 (**469 138 €**) pour les trois familles de reversement, même si l'on note une petite érosion des contributions des entreprises via le cercle *Prima la Musica*, probablement imputable à la conjoncture économique de cette année de crise sanitaire. Par ailleurs, un montant de **46 000 €** provenant du résultat d'exploitation 2019 (fruit d'une gestion saine), a fait l'objet d'une affectation à parts égales vers le projet Démos (23 000€) et la Philharmonie des enfants (23 000€) votée lors de l'Assemblée générale de l'Association en novembre 2020.

S'ajoutent également **2 385 €** de dons au projet Démos provenant du Concert des Amis 2020, ainsi qu'un don exceptionnel de **150 000 €** de la Fondation Philharmonie de Paris, fléché vers la Philharmonie des enfants.

On atteint donc un total de **416 875 € reversés à la Philharmonie**.

Cf. document « Rapport financier » plus détaillé

Point soumis au vote par François-Xavier Villemain - L'Assemblée générale approuve le **Rapport financier 2020**

70 pour, 1 abstention, 0 contre

3^{ème} résolution

Point soumis au vote par François-Xavier Villemin

L'Assemblée générale approuve l'**arrêté des comptes 2020** tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration et donne ainsi **quitus pour leur gestion aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020**.

70 pour, 1 abstention, 0 contre

4^{ème} résolution : Affectation du résultat 2020

Jean Bouquot reprend la parole pour présenter la 4^{ème} résolution qui vise à affecter en partie le résultat d'exploitation au soutien des projets de la Philharmonie.

La Philharmonie de Paris recherche activement des fonds pour deux de ses grands projets :

- **Le projet Démos**, qui a fêté ses 10 ans en 2020 et vise à atteindre les 60 orchestres d'enfants d'ici 2022 sur tout le territoire national, y compris en Outre-mer ; fin juin 2021, les enfants Démos devraient tenir leur 5 grands concerts de fin de saison (annulé en 2020). Malheureusement, nous n'excluons pas que les contraintes sanitaires nous obligent à réduire drastiquement le public autorisé à y participer. Si c'est le cas, nous souhaiterions pouvoir proposer aux familles d'y assister en direct sur leurs écrans, ce qui suppose de déployer d'importants moyens de captation audiovisuelle. Pour rendre cette captation possible, un soutien exceptionnel des Amis de l'ordre de 25 K€ serait hautement précieux ;
- **La Philharmonie des enfants**, qui ouvrira en septembre 2021 au sein même du bâtiment.

En cette saison marquée par la crise sanitaire, la prospection et la collecte de fonds se trouvent affectées assez profondément. De nouveaux modes de collecte, fondés sur le numérique, sont ainsi à développer.

Point soumis au vote par Jean Bouquot

L'Assemblée générale approuve l'**affectation du résultat 2020 de 78 000€** comme suit :

- 25 000€ pour les frais d'organisation de la Loterie Démos
- 20 000€ à la Philharmonie des enfants
- 5 000€ pour le concours international de lutherie *Talent Makers*
- 13 000€ au projet Démos pour la captation et la diffusion des concerts de juin 2021
- 15 000€ de provision pour aléa suite à la crise sanitaire actuelle.

70 pour, 1 abstention, 0 contre

5^{ème} résolution

Prise de parole de François-Xavier Villemin

Le **budget prévisionnel des dépenses 2021 (312 000€)** augmente par rapport au réalisé 2020 (230 000€). Cette hausse est due à plusieurs facteurs :

- La prise en compte du voyage des Grands Mécènes, pour 64 000€ ; qui est par ailleurs compensée par des recettes au moins équivalentes.
- La réaffectation d'une partie du reliquat d'exploitation 2020, pour 25 000€, afin de couvrir les frais d'organisation de la Loterie pour Démon ;
- La baisse des dépenses prévues pour les réceptions et prestataires, pour 7 000€.

Par ailleurs, le **Concert des Amis** sera reconduit en 2021 pour la quatrième année consécutive ; en 2020, il a été intégralement financé par les participations aux frais demandés.

Côté recettes, la **part de financement** accordé par la Philharmonie de Paris à l'Association est stable pour les années 2019, 2020, 2021, à **180 000 €**, suite à la signature de l'annexe 1 ter de la convention-cadre de coopération le 4 février 2019.

La **part espérée des cotisations des membres** (part de l'adhésion non déductible) passera à **74 000 €** (pour rappel, 88 470 € de cotisations collectées en 2020) : une légère baisse des adhésions est déjà anticipée pour l'année 2021.

La part espérée de **mécénat collecté** et directement reversée est estimée à **440 000€**, comprenant :

- Une part de mécénat individuel (programme Amis, coup de pouce à la Philharmonie des enfants, Grands Mécènes, dons Démon) pour **110 000€** (respectivement 88 000€ + 2 000€ + 17 500€ + 2 500€) ;
- Une part de mécénat d'entreprise (*Prima La Musica*) de **80 000€** ;
- Une part versée par la Fondation Philharmonie de Paris en soutien à la Philharmonie des enfants, de **110 000€** ;
- Une collecte espérée pour la Loterie pour Démon de **110 000€**.

La projection de **membres cotisants en 2021** est portée à **500** (pour rappel, 517 membres cotisants en 2020).

Point soumis au vote par François-Xavier Villemin - L'Assemblée générale approuve le **budget 2021**

71 pour, 0 abstention, 0 contre

L'Assemblée Générale se termine par des questions de la part des Amis à distance :

Question d'un membre : *Pourquoi les prévisions pour l'année 2021 ont été si basses en début d'année ? Ne pensiez-vous pas que la croissance connue par l'Association en 2020 allait continuer ?*

R : Les prévisions ont été réalisées au premier trimestre de cette année, alors même que nous n'avions pas de perspectives concrètes de réouverture. Nous nous sommes basés sur les données du début d'année qui ne laissaient pas présager une croissance similaire à celle de 2020. Cependant, nous sommes ravis de voir que les Amis sont toujours au rendez-vous et avons bon espoir que la croissance se poursuive !

Question d'un membre : *Pourquoi ne pas imaginer un système où l'on pourrait acheter un billet et en offrir un autre à un jeune ?*

R : *(Christophe Monin, Directeur du Mécénat et du Développement)* Ce n'est, pour le moment, pas prévu pour les Amis. Avec la situation actuelle, sachant que de nombreux spectateurs se voient annuler leurs billets, cela nous paraît très compliqué de mettre en place un tel système. Cela reste une idée intéressante à laquelle nous pourrions réfléchir dans le futur.

Question d'un membre : *Les Amis représentent 3% des abonnés de la Philharmonie. Avez-vous des objectifs de croissance spécifiques ? Où les Amis se situent-ils par rapport à d'autres structures culturelles ?*

R : *(Christophe Monin, Directeur du Mécénat et du Développement)* Nous ne pouvons pas actuellement nous positionner par rapport à d'autres structures. En valeur absolue par exemple, le nombre d'adhérents à l'Opéra est d'environ 3 000, mais nous ne savons pas combien cela représente par rapport au nombre total d'abonnés... Nous n'avons pas d'objectif de croissance défini. En effet, nous souhaitons privilégier l'idée d'une association d'Amis – « amis », et souhaitons créer des liens privilégiés entre nos équipes, la Philharmonie et nos mécènes. Cela est possible à condition de garder une Association où les rapports interpersonnels sont faciles à mettre en place, que ce soit entre Amis, ou entre les Amis et les équipes. Un objectif à 1 000 membres nous paraît atteignable à moyen terme.

En conclusion, Jean Bouquot remercie Patricia Barbizet, Présidente de la Philharmonie et fondatrice de l'Association des Amis, pour sa présence et sa vision, il renouvelle ses remerciements à Laurent Bayle, Directeur Général de la Philharmonie, et à tous les membres amis présents à cette assemblée, enfin il rappelle combien il est important de ne pas relâcher notre soutien à la Philharmonie. Il exprime également son souhait de se retrouver bientôt à la Philharmonie avant de lever la séance.


Jean Bouquot
Le Président